



Consumer and
Corporate Affairs

Consommation et
Corporations

Rapport du Surintendant des faillites

pour l'exercice clos le 31 mars 1971

Rapport
du
Surintendant
des
faillites

pour l'exercice clos le 31 mars 1971

©

Information Canada
Ottawa, 1971

N° de cat. RG61-1971

«ERRATA»

Veillez prendre note des changements suivants:

Chapitre 5	Page 49	devrait se lire	Page 51
Tableau C	Page 10	devrait se lire	Page 16
Tableau D	Page 16	devrait se lire	Page 17
Tableau E	Page 19	devrait se lire	Page 20
Tableau F	Page 20	devrait se lire	Page 21
Tableau G	Page 22	devrait se lire	Page 23
Tableau G-1	Page 23	devrait se lire	Page 24
Tableau G-2	Page 24	devrait se lire	Page 25
Tableau G-3	Page 25	devrait se lire	Page 26
Tableau G-4	Page 26	devrait se lire	Page 27
Tableau G-5	Page 27	devrait se lire	Page 28
Tableau G-6	Page 29	devrait se lire	Page 30
Tableau G-7	Page 30	devrait se lire	Page 31
Tableau G-8	Page 30	devrait se lire	Page 31
Tableau G-9	Page 30	devrait se lire	Page 31
Tableau H	Page 32	devrait se lire	Page 33
Tableau H-1	Page 33	devrait se lire	Page 34
Tableau H-2	Page 34	devrait se lire	Page 35
Tableau H-3	Page 35	devrait se lire	Page 36
Tableau H-4	Page 36	devrait se lire	Page 37
Tableau H-5	Page 37	devrait se lire	Page 38
Tableau H-6	Page 38	devrait se lire	Page 39
Tableau H-7	Page 39	devrait se lire	Page 40
Tableau H-8	Page 40	devrait se lire	Page 41
Tableau H-9	Page 41	devrait se lire	Page 42
Tableau H-10	Page 42	devrait se lire	Page 43
Tableau H-11	Page 43	devrait se lire	Page 44
Tableau I	Page 46	devrait se lire	Page 47
Tableau J	Page 47	devrait se lire	Page 48
Tableau K	Page 48	devrait se lire	Page 49
Tableau L	Page 48	devrait se lire	Page 49
Tableau M	Page 49	devrait se lire	Page 51
Tableau N	Page 50	devrait se lire	Page 52
Tableau O	Page 50	devrait se lire	Page 52
Graphique I	Page 21	devrait se lire	Page 22
Graphique II	Page 31	devrait se lire	Page 32
Graphique III	Pages 44–45	devraient se lire	Pages 45-46
Appendice I	Page 50	devrait se lire	Page 52
Appendice II	Page 51	devrait se lire	Page 53

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre	Page
Introduction	VII
1 Faits saillants de l'activité du bureau du surintendant des faillites . . .	1
2 Plaintes, enquêtes et poursuites	5
3 Octroi de licences aux syndics de faillite	9
4 Données statistiques et tableaux pour l'année	11
5 Personnel et données statistiques financières	49

Index des Tableaux et Graphiques

Tableau	Page
A Détail des accusations portées en vertu de la Loi sur la faillite et du Code criminel durant l'année civile 1970	7
B Analyse de l'émission de licences de syndics pour la période allant de 1950 à 1970	9
C Total des actifs signalés, des administrations complétées ou reportées pour les années civiles allant de 1933 à 1970	10
D Districts et divisions de faillite	16
E Analyse des actifs signalés au cours de l'année civile 1970, par district et par division	19
F Genres de faillites signalées au cours de l'année civile 1970	20
G Total des faillites et des propositions signalées au cours de l'année civile 1970	22
-1 Faillites commerciales signalées au cours de l'année civile 1970 . . .	23
-2 Faillites non commerciales signalées au cours de l'année civile 1970	24
-3 Analyse des propositions déposées au cours de l'année civile 1970 .	25
-4 Procédures de faillite à l'égard de garants signalées au cours de l'année civile 1970	26
-5 Faillites commerciales signalées au cours de l'année civile 1970, par genre d'industrie	27
-6 Faillites commerciales signalées au cours de l'année civile 1970, selon l'importance des passifs déclarés	29

-7	Pourcentages comparatifs de l'ensemble des faillites et propositions signalées au cours de l'année civile 1970	30
-8	Pourcentages comparatifs des faillites commerciales signalées au cours de l'année civile 1970	30
-9	Pourcentages comparatifs des faillites non commerciales signalées au cours de l'année civile 1970	30
H	Réunion de tous les actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970	32
-1	Actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970 (actifs administrés en vertu des dispositions générales de la Loi)	33
-2	Actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970 (actifs administrés en vertu des dispositions de l'administration sommaire de la Loi)	34
-3	Actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970 (Propositions)	35
-4	Réunion de tous les actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970 (Réalizations, dividendes et dépenses administratives)	36
-5	Actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970 (en vertu des dispositions générales de la Loi)—(Réalizations, dividendes et dépenses administratives)	37
-6	Actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970 (administration sommaire)—(Réalizations, dividendes et dépenses administratives)	38
-7	Actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970 (Propositions)—(Produits, dividendes et dépenses administratives)	39
-8	Analyse des dividendes versés aux créanciers privilégiés et autres créanciers sans garantie pour tous les actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970	40
-9	Analyse des dividendes versés aux créanciers privilégiés et autres créanciers sans garantie à l'égard des actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970, en vertu des dispositions générales de la Loi	41
-10	Analyse des dividendes versés aux créanciers privilégiés et autres créanciers sans garantie, à l'égard des actifs dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970, en vertu des dispositions de l'administration sommaire de la Loi	42
-11	Analyse des dividendes versés aux créanciers privilégiés et autres	

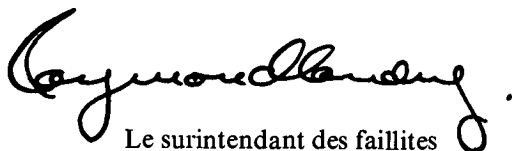
	créanciers sans garantie, à l'égard des propositions dont l'administration a été complétée au cours de l'année civile 1970 . . .	43
I	Partie X — Classement des ordonnances selon le montant du revenu familial mensuel au cours de l'année civile 1970	46
J	Partie X — Classement des ordonnances selon les passifs au cours de l'année civile 1970	47
K	Partie X — Classement des ordonnances selon le montant des versements mensuels au cours de l'année civile 1970	48
L	Partie X — Classement des ordonnances selon la durée des versements mensuels au cours de l'année civile 1970	48
M	Effectifs au 31 mars, de 1967 à 1971	49
N	Crédits et dépenses pour l'exercice clos le 31 mars 1971	50
O	Etat comparatif des recettes et dépenses pour les années 1966-1967 à 1970-1971	50
 Graphique		
I	Total des actifs signalés aux termes de la Loi sur la faillite pour les années civiles 1957 à 1970	21
II	Faillites et propositions signalées au cours de l'année civile 1970, indiquées par province	31
III	Partie X — Classement des ordonnances selon le revenu familial mensuel au cours de l'année civile 1970	44-45
 Appendice		
I	Liste des bulletins aux syndicats	50
II	Tables des matières—Rapports annuels pour les exercices clos le 31 mars des années 1967 à 1970	51

INTRODUCTION

Le présent rapport couvre les activités de la Direction des faillites pour l'exercice se terminant le 31 mars 1971. Mention y est également faite de certains faits survenus depuis cette date.

Le chapitre 4 du rapport renferme les données statistiques concernant les faillites et propositions survenues ou continuées au cours de l'année civile 1970. On y trouve également des commentaires sur certains faits saillants.

Enfin, on retrouvera à l'appendice II, les tables des matières des rapports antérieurs couvrant les exercices financiers des années 1967 à 1970.



Le surintendant des faillites

Ottawa, décembre 1971.

Chapitre 1

FAITS SAILLANTS DE L'ACTIVITÉ DU BUREAU DU SURINTENDANT DES FAILLITES

Bureaux régionaux

L'un des principaux objectifs de la Direction des faillites est d'accroître le plus possible les connaissances et les responsabilités du personnel de ses bureaux régionaux et sous régionaux, dans le but d'en arriver à une plus grande décentralisation des activités du bureau principal. Des programmes de formation et de recherche ont été conçus dans le but d'atteindre cet objectif et de développer au sein du personnel de la Direction un haut degré de compétence professionnelle.

Déjà, dans les provinces de l'ouest, des responsabilités accrues ont été confiées aux bureaux sous régionaux. Il est à souhaiter que l'expérience ainsi acquise favorisera une plus grande décentralisation, afin que soit offert au public un service plus direct et plus rapide.

La Direction a en outre, comme objectif, de maintenir à travers le pays les normes d'administration les plus uniformes possibles. Cet objectif est atteint en dotant un nombre croissant de bureaux sous régionaux de fonctionnaires compétents qui agissent à la fois comme séquestres officiels et enquêteurs.

Un certain nombre de bureaux sous régionaux ont été ouverts en 1970⁽¹⁾ et au cours des premiers mois de 1971. En 1971, les suivants ont été ouverts:

<i>District</i>	<i>Bureaux sous-régionaux</i>	<i>Régions desservies</i>
QUÉBEC	Sherbrooke	Saint-François, Bedford, Drummond.
ONTARIO	London	Middlesex, Huron, Perth, Oxford, Elgin.
SASKATCHEWAN	Regina.	Toutes divisions, (Regina, Saskatoon, Moose Jaw).

Par ailleurs, le bureau régional de Vancouver s'est vu confié, depuis avril 1971, la responsabilité de toutes les tâches incombant au séquestre officiel dans les cinq autres divisions du district de la Colombie-Britannique soit Prince Rupert, Victoria, Vernon, Nelson et Prince George. Le bureau régional de Montréal assumait simultanément la responsabilité pour le district d'Iberville au Québec.

Au 30 avril 1971, on dénombrait 30 séquestres officiels nommés et payés par le gouvernement fédéral dans 21 divisions de faillite à travers le pays.

⁽¹⁾ Voir Rapport du Surintendant des faillites, le 31 mars 1970.

Procédures instituées aux bureaux régionaux

Le tableau de la page suivante établit le pourcentage des procédures instituées dans les bureaux régionaux et sous-régionaux.

Au cours de l'année 1970, 3,163 actifs, soit 53% de toutes les faillites et propositions ont été produites auprès des séquestres officiels fédéraux, comparativement à 45% en 1969. Le déficit de ces actifs se chiffrait à \$101,540,000 soit 62% du déficit total des faillites et propositions signalées au Canada.

Recherches et initiatives

Rapport du Comité d'étude sur la législation en matière de faillite

A la suite de la publication du rapport du Comité en 1970, plusieurs mémoires et propositions ont été soumis au Ministre de la Consommation et des Corporations. Une étude attentive de ces représentations a été faite et il en est tenu compte dans la rédaction du projet de loi révisant la loi actuelle.

Bulletins à l'intention des syndics et inspecteurs

Les bulletins à paraître auront principalement trait à l'administration des propositions, à la vente des biens, aux situations donnant lieu à des conflits d'intérêt ainsi qu'à autres questions d'administration que soulève l'application de la loi.

Un petit ouvrage destiné aux inspecteurs sera bientôt publié. Son but est de donner aux inspecteurs une meilleure compréhension de leurs fonctions et devoirs dans l'administration d'un actif.

Formation et perfectionnement

Le séminar annuel de la Direction des faillites

Le séminar annuel au profit des fonctionnaires de la Direction a eu lieu en mars 1971. Il a été consacré aux problèmes relatifs à l'examen du failli par le séquestre officiel, à l'administration initiale du syndic, aux traitements préférentiels, aux créanciers garantis ainsi qu'aux aspects juridiques des enquêtes menées par la Direction.

Des experts dans ces différents domaines ont donné des conférences et guidé la discussion des participants.

Programme de formation au travail

Une série de séminars déjà commencée au profit des bureaux régionaux, s'est poursuivie durant l'année écoulée. Ces rencontres qui permettent au personnel de mieux percevoir les objectifs de la Direction, prendront une place de plus en plus importante dans les programmes de formation de la Direction.

Procédures instituées aux Bureaux Régionaux et Sous-Régionaux pour l'année se terminant le 31 décembre 1970

District de faillite	Nombre total d'actifs déposés			Faillites			Propositions		
	District	Bureaux régionaux	%	District	Bureaux régionaux	%	District	Bureaux régionaux	%
Québec	2,450	1,556	63.5	2,229	1,431	64.2	221	125	56.6
Ontario	2,662	1,183	44.4	2,598	1,145	44.1	64	38	59.4
Alberta	224	178	79.5	222	176	79.3	2	2	100.0
Colombie-Britannique ..	327	246	75.2	316	235	74.4	11	11	100.0
Autres	311	—		294	—		17	—	
Total	5,974	3,163	53.0	5,659	2,987	52.8	315	176	55.9

Chapitre 2

PLAINTES, ENQUÊTES ET POURSUITES

Nombre total des enquêtes

Au cours de la période allant du 1er janvier 1966 au 31 juillet 1971, un total de 1,909 plaintes ont été enregistrées; de ce nombre, 1,177 ont nécessité la tenue d'une enquête sur place et 732 ont été réglées à la suite d'enquêtes sommaires menées par correspondance. Depuis le premier janvier 1967, 138 poursuites ont été intentées tant en vertu du Code criminel que de la Loi sur la faillite. Ces poursuites s'appuient sur quelques 594 chefs d'accusation.

Résultats de l'année terminée le 31 décembre 1970

Plaintes enregistrées en 1970

En 1970 on a enregistré 301 plaintes. De ce nombre, 131 ont été réglées durant l'année et 170 faisaient encore l'objet d'enquêtes sur place ou par correspondance à la fin de l'année.

Nature de la plainte	Contre les syndics	Contre les débiteurs	Contre d'autres personnes	Total
Incompétence et négligence	56	—	1	57
Inconvenance et inconduite	24	119	12	155
Fraude	—	84	5	89
Total	80	203	18	301

Analyse des plaintes réglées en 1970

En 1970, 234 plaintes enregistrées tant en 1970 qu'au cours des années antérieures ont été réglées avec les conclusions suivantes:

Plaintes sans fondement	111
Preuves insuffisantes ou mesures ultérieures non justifiées	78
Mesures disciplinaires contre les syndics	10
Dossiers remis au ministère de la Justice ou aux procureurs généraux des provinces	15
Dossiers fermés après poursuite	<u>20</u>
Total	<u>234</u>

Poursuites

Au cours de l'année 1970, 30 nouvelles poursuites comportant au total 145 chefs d'accusation ont été intentées devant les tribunaux. Ces accusations ont été portées en vertu de la Loi sur la faillite et du Code criminel, tant par les procureurs généraux des provinces que par le ministère fédéral de la Justice.

	Portées par les procureurs généraux des provinces	Portées par le ministère fédéral de la Justice	Total
Accusations en vertu de la Loi sur la faillite	3	59	62
Accusations en vertu du Code criminel	67	16	83
Total	70	75	145

Sommaire des chefs d'accusation - 1970

Accusations — au 1er janvier 1970	110
Nouvelles accusations portées durant l'année	145
	<u>255</u>
Moins chefs d'accusation entendus	121
Chefs d'accusation en instance au 31 décembre 1970	<u>134</u>

Le sommaire ci-dessus révèle que les tribunaux ont entendu et jugé 121 chefs d'accusation, laissant 134 accusations pendantes au 31 décembre 1970.

Le Tableau A, page 7, donne des détails quant aux 145 accusations portées en 1970.

A l'égard des 121 chefs d'accusation entendus par les tribunaux, les résultats suivants furent obtenus:

Condammations

Amendes	4	
Sentences d'emprisonnement	33	
Sentences avec sursis ou mise en liberté surveillée	24	
Mandat en cours	<u>1</u>	62
<i>Acquittements</i>		32
<i>Retraits</i>		<u>27</u>
Total		<u>121</u>

TABLEAU A – DÉTAIL DES ACCUSATIONS PORTÉES EN VERTU DE LA LOI SUR LA FAILLITE ET DU CODE CRIMINEL DURANT L'ANNÉE CIVILE 1970

Article*	Description	Nombre d'accusations
Loi sur la faillite		
156(a)	Omission de la part du failli d'accomplir les devoirs que la Loi sur la faillite lui impose (article 117)*	21
156(b)	Aliénation frauduleuse de biens	5
156(c)	Refus de répondre correctement lors d'un interrogatoire prévu par la Loi sur la faillite ou négligence à ce faire	3
156(d)	Fausse inscriptions dans des livres ou sur des documents	2
156(g)	Failli cache ou transporte frauduleusement des biens	11
157(a) (b)	Failli non libéré qui exerce un commerce	19
159(1)	Fausse réclamation	1
	Total	62
Code criminel		
114	Fausse déclarations dans des procédures extra-judiciaires	1
269	Vol	1
280	Vol	5
304	Obtention de crédit par de fausses représentations	16
310	Usage de faux	4
323	Fraude	42
335	Aliénation de biens avec l'intention de frauder des créanciers	8
340	Fausse inscriptions dans des livres ou sur des documents	1
345	Omission par un commerçant de tenir des comptes	2
368	Corruption	1
408	Complot	2
	Total	83
	Total Global	145

* Les numéros d'articles sont ceux dont on s'est servi en 1970, c'est-à-dire avant la rénumération des Statuts révisés du Canada — 1970, publiés en 1971.

Chapitre 3

OCTROI DE LICENCES AUX SYNDICS DE FAILLITE

On trouvera au tableau "B" les données relatives au nombre de licences émises et retirées au cours des années civiles 1950 à 1970.

Depuis l'établissement en 1967 de la présente ligne de conduite touchant l'émission des licences de syndics, on a enregistré 180 demandes de licence. Les postulants ont subi un examen devant un jury et 57 licences ont été accordées aux candidats qui rencontraient les normes désirées.

TABLEAU B — ANALYSE DE L'ÉMISSION DE LICENCES DE SYNDICS
POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 1950 A 1970

Année	Licences en vigueur le 1er jan.	Émissions nouvelles	Licences retirées			Licences en vigueur le 31 déc.		
			Pour cause de décès, démission etc.	Sur décision ministérielle	Total	Sans condition	Restreintes aux dossiers en mains	Total
1950	199	17	19		19	Chiffres non disponibles		197
1951	197	16	19		19	Chiffres non disponibles		194
1952	194	50	14		14	229	1	230
1953	230	24	14		14	238	2	240
1954	240	29	14		14	253	2	255
1955	255	39	16		16	277	1	278
1956	278	35	11		11	300	2	302
1957	302	26	16		16	309	3	312
1958	312	28	19		19	321		321
1959	321	30	13	3	16	334	1	335
1960	335	23	11	1	12	339	7	346
1961	346	40	13	2	15	359	12	371
1962	371	54	15	1	16	395	14	409
1963	409	71	16		16	445	19	464
1964	464	65	5	4	9	507	13	520
1965	520	25	13	4	17	509	19	528
1966	528		25	3	28	462	38	500
1967	500	1	15	1	16	445	40	485
1968	485	12	27	1	28	409	60	469
1969	469	26	70	1	71	365	59	424
1970	424	27	31	2	33	354	64	418

Chapitre 4

DONNÉES STATISTIQUES ET TABLEAUX POUR L'ANNÉE

Faits saillants d'ordre statistique

Les données statistiques révèlent que 5,659 faillites ont été signalées au cours de l'année civile 1970 et que 315 propositions⁽¹⁾ ont été déposées par des personnes insolvables. Le total estimatif des pertes subies par les créanciers à l'égard de ces actifs s'élevait à \$164,388,000, une augmentation de \$52,112,000 (46%) en regard de l'année 1969.

Le déficit total pour l'ensemble du Canada s'établit comme suit:

	Déficit	
	\$	%
Quebec	70,900,000	43
Ontario	59,627,000	36
Colombie-Britannique	10,624,000	7
Saskatchewan	10,368,000	6
	<hr/>	
	151,519,000	92
Autres provinces	12,869,000	8
	<hr/>	
	164,388,000	100

On a constaté un déficit de \$120,550,000 à l'égard des faillites commerciales et de \$33,047,000 à l'égard des faillites non commerciales. Les pertes totales relatives à ces actifs sont évaluées à \$153,597,000. (Voir ci-dessous pour les propositions).

Les faillites commerciales (2,927 actifs) formaient 51.7% des 5,659 actifs de faillite déposés et représentaient 78.5% du déficit signalé pour l'ensemble des faillites.

Les faillites non commerciales (2,732 actifs) formaient 48.3% des actifs de faillite signalés et représentaient 21.5% du déficit signalé pour l'ensemble des faillites.

En 1970, 315 propositions ont été déposées. Les tribunaux en ont ratifié 216 dont 49 avaient été reportées de l'année précédente. Le déficit estimatif à l'égard des propositions ratifiées en 1970 s'élève à \$10,791,000, soit 6.6% de la perte totale subie (faillites et propositions) par les créanciers durant l'année 1970.

(1) 93 propositions ont par la suite été rejetées et ont été incluses pour fin de compilation dans les 5,659 actifs signalés.

Le tableau G-5 indique que les commerces de gros et de détail représentaient le pourcentage le plus élevé (51.2%) des faillites industrielles et commerciales au cours de 1970.

Autres observations sur les données statistiques.

Tableau C – Ce tableau indique le nombre d'actifs administrés en vertu de la Loi sur la faillite pendant les années 1933 à 1970. En 1970, on a constaté, par rapport à l'année précédente, une augmentation du nombre des faillites (1,580 actifs ou 38.7%) et du nombre des propositions (49).

Tableau D – Ce tableau énumère les 12 districts de faillite au Canada et donne les divisions de chacun de ces districts. Il indique également le lieu des bureaux de la Direction des faillites au mois d'avril 1971.

Tableau E – Ce tableau indique que dans le district du Québec, la division numéro 1 (territoire de Montréal) a enregistré 1,392 actifs, soit 57% de tous les actifs déposés dans cette province. Encore cette année, aucun actif n'a été déposé dans les divisions numéro 11 et 14 (Gaspé, Bonaventure, Iles de la Madeleine).

En Ontario, la division numéro 9 (région de Toronto) a signalé 957 actifs, soit 36% de tous les actifs déposés dans la province (inchangé depuis 1969); la division numéro 7 (région de Hamilton) a signalé 392 actifs, soit 15% de tous les actifs déposés dans la province (13% en 1969); la division numéro 5 (région de London) a pour sa part enregistré 219 actifs (135 en 1969), soit 8% du total des actifs déposés dans la province (inchangé par rapport à 1969).

En Colombie-Britannique, le territoire de Vancouver (division numéro 3) a signalé 248 actifs, soit 76% du total des actifs déposés dans cette province, (151 actifs ou 79% en 1969).

Tableau F – Ce tableau indique que le nombre des faillites de commerces incorporés représente 17% du total des faillites signalées. Des 2,927 faillites commerciales, 244 soit environ 8%, ont résulté d'ordonnances de séquestre.

Seulement 13, soit moins de 1% des 2,732 faillites non commerciales, ont résulté d'ordonnances de séquestre.

Graphique I – Ce graphique indique le nombre de faillites et de propositions signalées dans l'ensemble du Canada, ainsi que dans les districts de l'Ontario et du Québec au cours des quatorze dernières années.

Tableau G – Ce tableau indique le nombre total d'actifs signalés dans chaque district de faillite au cours de l'année. La province de Québec figure pour 41.0% du nombre d'actifs signalés (48.6% en 1969), et 43.1% des déficits établis de façon estimative par les débiteurs (49.6% en 1969). La province de l'Ontario figure pour 44.6% (38.6% en 1969) du nombre d'actifs signalés et pour 36.3% (35.5% en 1969) des déficits estimatifs (voir également le Tableau G-7).

Tableaux G-1, G-2, G-3 — Ces tableaux répartissent plus en détail les données du tableau G, à savoir les faillites commerciales signalées en 1970 (Tableau G-1), les faillites non commerciales signalées en 1970 (Tableau G-2) et les propositions déposées en 1970 (Tableau G-3).

Tableau G-4 — Ce tableau donne une analyse, par district, des personnes qui ont agi à titre de caution pour des dettes de corporations, d'entreprises ou de personnes, et qui ont elles-mêmes subséquemment déposé une cession ou ont été l'objet d'une ordonnance de séquestre. Ces données statistiques sont également incorporées dans le Tableau G, de même que les tableaux G-1 et G-2.

Tableau G-5 — Ce tableau donne une répartition des faillites commerciales selon 7 genres importants d'industrie et 27 sous-genres.

Tableau G-6 — Ce tableau indique le nombre de faillites classées selon l'importance des passifs déclarés.

Des 946 corporations en faillite, 388 (41%) ont signalé un passif de \$100,000 et plus; 393 corporations (42%) ont signalé un passif variant entre \$25,000 et \$100,000 et 165 (17%) ont signalé un passif allant jusqu'à \$25,000.

Les mille neuf cent quatre-vingt-une (1,981) entreprises non constituées en corporations ont signalé des passifs comme suit:

95 (5%)	— \$100,000 et plus
729 (37%)	— de \$25,000 à \$100,000
1,157 (58%)	— jusqu'à \$25,000

Tableaux G-7, G-8, G-9 — Ces tableaux donnent un pourcentage comparatif où une analyse d'importance par district du nombre des actifs, du total des éléments d'actif, du total des passifs et du total des déficits pour les faillites signalées en 1970.

Graphique II — Ce graphique indique le nombre d'actifs signalés, et les déficits estimatifs en 1970, tel qu'indiqué au Tableau G.

Tableau H — Ce tableau indique le total des montants réalisés par les syndicats de même que les dépenses de gestion et les dividendes payés pour tous les actifs et propositions dont l'administration a été terminée au cours de l'année 1970.

Tableaux H-1, H-2, H-3 — Ces tableaux donnent le détail des montants des faillites et propositions signalées au Tableau H.

Tableaux H-4, H-5, H-6, H-7 — Ces tableaux permettent d'apprécier le pourcentage des frais d'administration par rapport aux montants réalisés par les syndicats, de même que le pourcentage des dividendes payés par rapport aux montants des réclamations des créanciers non garantis. De plus on indique les pourcentages des montants réalisés par rapport aux passifs.

Pour tous les actifs dont l'administration a été complétée en 1970 (faillites aussi bien que propositions), les syndicats ont réalisé \$25,112,000 des actifs disponibles par rapport à des passifs non garantis déclarés à \$166,728,000. Les syndicats ont donc réalisé 15.1% de la valeur des passifs non garantis déclarés.

Les frais d'administration se sont élevés à 44.7% des réalisations, les honoraires des syndics et les honoraires légaux représentant respectivement 21.7% et 5.3% de ce montant. Les dividendes représentent 8.3% des passifs non garantis. (Voir Tableau H-8 pour des calculs plus détaillés.)

Le Tableau H-5 indique la répartition des montants réalisés pour le compte des 1,975 actifs dont l'administration a été complétée en vertu des dispositions générales de la loi. La réalisation brute obtenue en faveur des créanciers non garantis par les syndics a été de 16.2% des sommes réclamées. Des sommes réalisées, 48.9% sont allés en frais d'administration, 20.3% en honoraires de syndics et 6.6% en honoraires légaux. Les créanciers sans garantie ont donc touché des dividendes représentant 8.3% du montant total des sommes réclamées.

Le Tableau H-6 indique de la même manière la répartition pour les actifs administrés sommairement. A l'égard des 2,917 actifs dont l'administration a été complétée, les syndics ont réalisé 6.6% du montant total, réclamé par les créanciers non garantis.

Pour les actifs administrés sommairement, les frais d'administration représentaient 76.3% de la réalisation totale, les honoraires des syndics figurant pour 59.4% et les honoraires légaux pour 2.9%. Les dividendes payés aux créanciers sans garantie s'élevaient à 1.6% des passifs déclarés.

Le Tableau H-7 présente le même genre de données quant aux propositions. En tout, les syndics ont reçu \$5,707,000, soit 20.6% des réclamations totales des créanciers sans garantie. Les frais d'administration étaient de 20.0% des montants réalisés, les syndics recevant 11.5% et les avocats 2.4%. Les dividendes s'élevaient à 16.5% du montant des passifs déclarés par les débiteurs.

Tableaux H-8, H-9, H-10, H-11 — Ces tableaux montrent de quelle façon s'est fait le partage des dividendes entre les créanciers privilégiés et les créanciers sans garantie. Ils indiquent, en outre, sous forme de pourcentage ce qu'ont reçu les deux classes de créanciers; les créanciers privilégiés ont reçu 28.3%, de l'ensemble des actifs (faillites et propositions), les autres, 6.8%.

Partie X de la Loi sur la faillite

La partie X de la Loi sur la faillite peut être proclamée en vigueur par le gouverneur général en conseil dans toute province, à la demande du lieutenant-gouverneur en conseil de ladite province. Elle est en vigueur dans la province de l'Alberta depuis le 17 avril 1967, et dans la province du Manitoba depuis le 1er juin 1967. La province de la Saskatchewan l'a adopté le 1er avril 1969, la province de la Colombie-Britannique le 1er juin 1970 et la province de la Nouvelle-Écosse le 1er juillet 1970. Elle a été proclamée dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard le 28 mars 1968 et est entrée en vigueur en avril 1971.

On trouvera ci-dessous le nombre d'ordonnances de fusions accordées dans chaque province depuis la proclamation de la Partie X jusqu'au 31 décembre 1970.

	<i>Alberta</i>	<i>Manitoba</i>	<i>Saskatchewan</i>	<i>Colombie-Britannique</i>
1967	286	94	—	—
1968	437	178	—	—
1969	424	136	7	—
1970	587	209	33	56

Les grandes lignes de ces données statistiques sont signalées aux Tableaux I, J, K et L dans les pages qui suivent.

**TABLEAU C – TOTAL DES ACTIFS SIGNALÉS,
DES ADMINISTRATIONS COMPLÉTÉES OU REPORTÉES
POUR LES ANNÉES CIVILES ALLANT DE 1933 à 1970**

Année	Actifs signalés	Administra- tions com- plétées	Administrations reportées
1933	2,608	850	1,758
1934	1,411	1,624	1,545
1935	1,263	1,198	1,610
1936	1,154	1,069	1,695
1937	967	1,149	1,513
1938	1,074	1,098	1,489
1939	1,109	1,119	1,479
1940	1,003	1,084	1,398
1941	918	981	1,335
1942	725	879	1,181
1943	416	675	922
1944	273	468	727
1945	264	351	640
1946	269	299	610
1947	509	320	799
1948	799	450	1,148
1949	1,045	672	1,521
1950	1,275	678	2,118
1951	1,349	993	2,474
1952	1,434	1,195	2,713
1953	1,617	1,256	3,074
1954	2,265	1,336	4,003
1955	2,414	1,434	4,983
1956	2,849	953	6,879
1957	3,486	2,255	8,110
1958	3,229	3,361	7,978
1959	3,238	2,923	8,293
1960	3,641	2,826	9,108
1961	3,511	2,950	9,669
1962	4,297	2,774	11,194
1963	5,189	2,829	13,554
1964	5,333	2,754	
Propositions et redressement antérieur	3,229	218	19,144
1965	5,023	4,547	
Propositions	256	244	19,632
1966	4,677	4,072	
Propositions	286	396	20,127
1967	4,023	5,739	
Propositions	253	380	18,284
1968	3,789	6,441	
Propositions	310	641*	15,301
1969	4,079	6,412	
Propositions	266	707*	12,527
1970	5,659	4,892	
Propositions	315	456*	13,153

* Un ajustement a été effectué pour les propositions qui avaient été signalées comme telles mais qui sont devenues par la suite des faillites en raison de leur rejet par les créanciers ou le tribunal. (1968-90; 1969-92; 1970-93).

TABLEAU D
DISTRICTS ET DIVISIONS DE FAILLITE

District	Division n°	Juridiction	Localité du bureau du séquestre officiel
ALBERTA	1	Edmonton, Red Deer, Wetaskiwin, Camrose (district secondaire), Stettler, Peace River, Grande Prairie	*Edmonton
	2	Calgary, Medicine Hat, Lethbridge, Taber (district secondaire), Bassano (district secondaire), Hanna, MacLeod	*Calgary
COLOMBIE-BRITANNIQUE	1	Prince Rupert	Prince Rupert
	2	Victoria, Nanaimo	Victoria
	3	Vancouver, New Westminster	*Vancouver
	4	Yale, Cariboo	Vernon
	5	Kootenay-Ouest, Kootenay-Est	Nelson
	6	Parties de Yale et Cariboo au nord du 52 ^e parallèle	Prince George
MANITOBA	Aucune division		Winnipeg
NOUVEAU-BRUNSWICK	1	Saint-Jean, Queens, Kings, Charlotte	Saint-Jean
	2	York, Sunbury, Carleton, Victoria, Madawaska	Fredericton
	3	Gloucester, Northumberland, Restigouche	Bathurst
	4	Westmorland, Kent, Albert	Moncton
TERRE-NEUVE	Aucune division		Saint-Jean
TERRITOIRES DU NORD-OUEST		Yellowknife	Yellowknife
NOUVELLE-ÉCOSSE	1	Halifax, Hants, Lunenburg, Queens, Annapolis, Kings	Halifax
	2	Pictou, Guysborough, Cumberland, Colchester, Antigonish	Pictou
	3	Cap-Breton, Inverness, Richmond, Victoria	Sydney
	4	Digby, Yarmouth, Shelburne	Yarmouth
ONTARIO	1	Thunder Bay, Kenora, Rainy River	Port Arthur
	2	Sudbury, Algoma, Manitoulin	Sudbury
	3	Simcoe, Muskoka	Barrie
	4	Grey, Bruce, Dufferin	Owen Sound
	5	Middlesex, Huron, Perth, Oxford, Elgin	*London
	6	Essex, Lambton, Kent	Windsor
	7	Wentworth, Norfolk, Haldimand, Welland, Brant, Lincoln, Halton	Hamilton

* Bureaux régionaux ou sous-régionaux en opération au mois d'avril 1971.

TABLEAU D (suite)
DISTRICTS ET DIVISIONS DE FAILLITE (suite)

District	Division n°	Juridiction	Localité du bureau du séquestre officiel
	8	Waterloo, Wellington	Waterloo
	9	York, Peel, Ontario	*Toronto
	10	Peterborough, Northumberland, et Durham, Victoria et Haliburton	Peterborough
	11	Frontenac, Lennox et Addington, Hastings, Prince Edward	Kingston
	12	Carleton, Renfrew, Lanark, Russell et Prescott, Stormont, Dundas et Glengarry, Leeds et Grenville	*Ottawa
	13	District de Nipissing	North Bay
	14	Parry Sound	Parry Sound
	15	Temiskaming	Haileybury
	16	Cochrane	Cochrane
ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Aucune division		Charlottetown
QUÉBEC	1	Montréal, Richelieu, St-Hyacinthe, Beauharnois	*Montréal
	2	Québec, Montmagny (Anticosti)	*Québec
	3	Rimouski	Rimouski
	4	St-François	*Sherbrooke
	5	Trois-Rivières, Nicolet	Trois-Rivières
	6	Hull, Pontiac	*Hull
	7	Chicoutimi, Saguenay	Chicoutimi
	8	Joliette	Joliette
	9	Roberval	Roberval
	10	Kamouraska	Rivière-du-Loup
	11	Gaspé, Bonaventure	New Carlisle
	12	Abitibi	Amos
	13	Beauce	St-Joseph de Beauce
	14	Iles-de-la-Madeleine	Hâvre-Aubert
	15	Arthabaska	Arthabaska
	16	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	Rouyn
	17	Mégantic	Thetford-les-Mines
	18	Terrebonne, Labelle	St-Jérôme
	19	Iberville	Saint-Jean
	20	Bedford	Sweetsburg
	21	Drummond	Drummondville
	22	Hauterive	Baie Comeau

* Bureaux régionaux ou sous-régionaux en opération au mois d'avril 1971.

TABLEAU D (*fin*)
 DISTRICTS ET DIVISIONS DE FAILLITE (*fin*)

District	Division n ^o	Juridiction	Localité du bureau du séquestre officiel
SASKATCHEWAN	1	Regina	* Regina
	2	Saskatoon	Saskatoon
	3	Moose Jaw	Moose Jaw
TERRITOIRE DU YUKON	Aucune division		Whitehorse

* Bureaux régionaux ou sous-régionaux en opération au mois d'avril 1971.

TABLEAU E — ANALYSE DES ACTIFS SIGNALÉS AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970,
PAR DISTRICT ET PAR DIVISION

Districts	Numéros des divisions																						Total des actifs
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
Terre-Neuve	11																						11
Ile-du-Prince-Édouard	18																						18
Manitoba	103																						103
Alberta	107	117																					224
Saskatchewan	66	72	4																				142
Nouvelle-Écosse	15	1	1	—																			17
Nouveau-Brunswick	9	5	1	5																			20
Colombie-Britannique	1	29	248	20	18	11																	327
Ontario	16	100	59	45	219	184	392	234	957	42	58	294	38	1	6	17							2,662
Québec	1,392	206	27	94	46	101	77	58	47	14	—	14	18	—	31	10	9	138	63	47	22	35	2,450
Total																							5,974

TABLEAU F – GENRES DE FAILLITES SIGNALÉES
AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970

District	Total	Faillites commerciales		Faillites non-commerciales
		Sociétés constituées en corporations	Sociétés non-constituées en corporations	
Terre-Neuve	10	4	4	2
Ile-du-Prince-Édouard	18	5	10	3
Nouvelle-Écosse	14	5	5	44
Nouveau-Brunswick	19	6	5	8
Québec	2,229	520	847	862
Ontario	2,598	284	774	1,540
Manitoba	97	14	51	32
Saskatchewan	136	13	62	61
Albérta	222	34	103	85
Colombie-Britannique	316	61	120	135
Total	5,659	946	1,981	2,732

GRAPHIQUE I
TOTAL DES ACTIFS SIGNALÉS AUX TERMES DE LA LOI SUR LA FAILLITE
POUR LES ANNÉES CIVILES 1957 à 1970

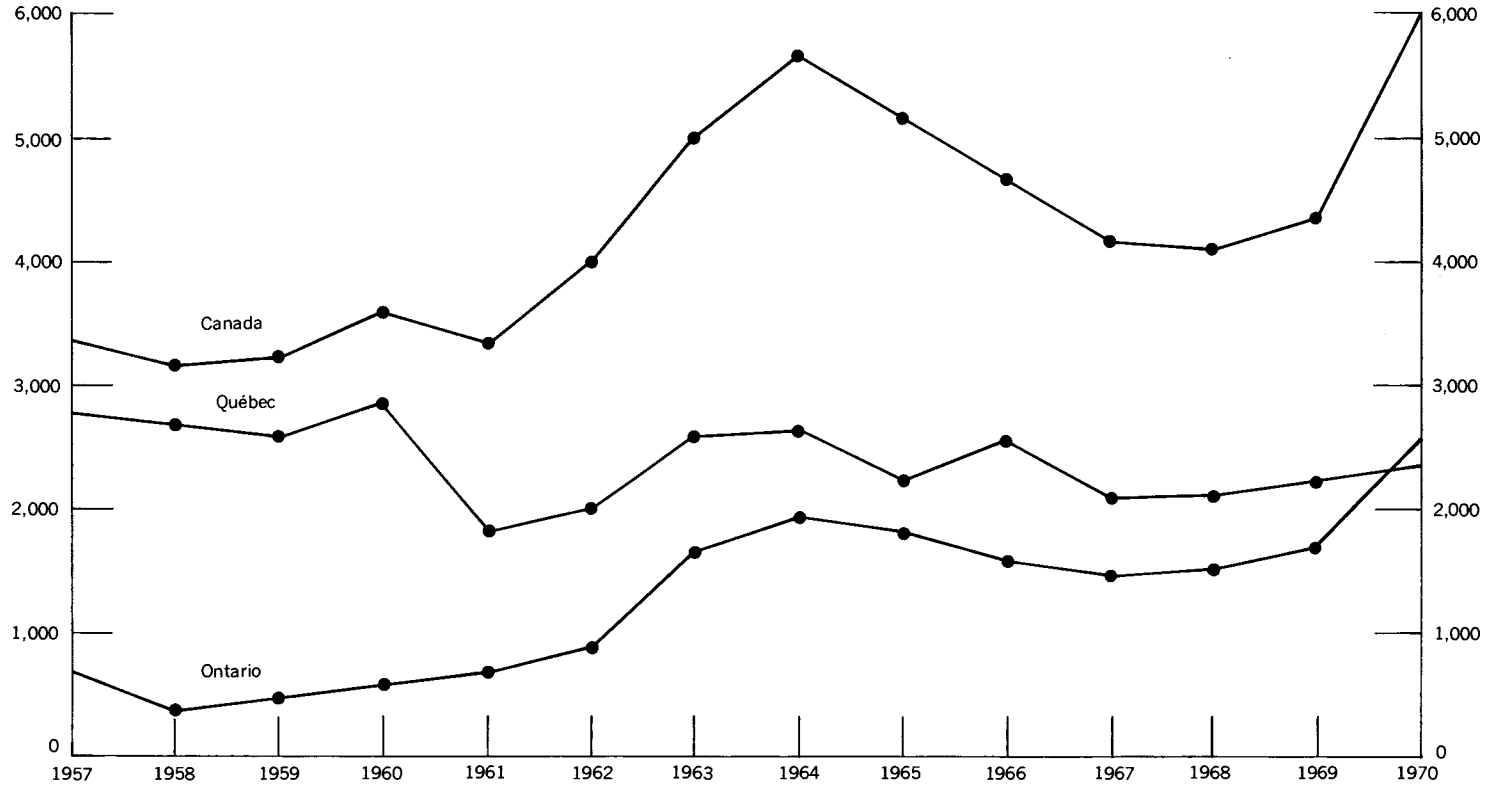


TABLEAU G – TOTAL DES FAILLITES ET DES PROPOSITIONS SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
(en milliers de dollars)

Districts	Total des actifs	Pourcentage du total des actifs	Total des éléments d'actif \$	Total des passifs \$	Total des déficits \$	Pourcentage du total des déficits
Terre-Neuve	11	.18	232	721	489	.30
Ile-du-Prince-Édouard	18	.30	336	447	111	.07
Nouvelle-Écosse	17	.29	13,450	14,303	853	.52
Nouveau-Brunswick	20	.34	1,036	1,971	935	.57
Québec	2,450	41.01	115,237	186,137	70,900	43.13
Ontario	2,662	44.56	47,862	107,489	59,627	36.27
Manitoba	103	1.72	2,707	5,888	3,181	1.93
Saskatchewan	142	2.38	2,790	13,158	10,368	6.31
Alberta	224	3.75	6,268	13,568	7,300	4.44
Colombie-Britannique	327	5.47	9,474	20,098	10,624	6.46
Total	5,974	100.00%	199,392	363,780	164,388	100.00%

Remarques: 1. Les évaluations des éléments d'actif sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Les chiffres ci-dessus comprennent les données statistiques indiquées au Tableau G-4 à l'égard des faillites de garants.

TABLEAU G-1 – FAILLITES COMMERCIALES SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
(en milliers de dollars)

District	Description des actifs				Faillites ou propositions antérieures	Actifs		Passifs				Déficits \$
	Total des actifs	Aucun élément d'actif	Éléments d'actif de moins de \$1,000	Éléments d'actif de \$1,000 ou plus		Garantis \$	Non garantis \$	Total des Passifs \$	Passifs garantis \$	Passifs privilegiés non garantis \$	Autres passifs non garantis \$	
Terre-Neuve	8	2	—	6	1	29	174	370	29	7	334	167
Ile-du-Prince- Édouard	15	9	1	5	1	131	63	337	131	9	197	143
Nouvelle-Écosse	10	3	1	6	—	4,466	465	6,012	4,466	111	1,435	1,081
Nouveau-Brunswick	11	4	1	6	2	870	118	1,871	870	73	928	883
Québec	1,367	327	165	875	112	44,681	43,425	142,216	44,681	9,141	88,394	54,110
Ontario	1,058	486	119	453	42	18,768	14,169	72,276	18,768	3,416	50,092	39,339
Manitoba	65	18	7	40	1	1,613	954	4,903	1,613	165	3,125	2,336
Saskatchewan	75	32	10	33	2	956	679	9,534	956	271	8,307	7,899
Alberta	137	53	20	64	1	2,594	3,465	12,329	2,594	747	8,988	6,270
Colombie-Britannique	181	80	27	74	6	4,832	3,623	16,777	4,832	490	11,455	8,322
Total	2,927	1,014	351	1,562	168	78,940	67,135	266,625	78,940	14,430	173,255	120,550

Remarques: 1. Les évaluations des éléments d'actif sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Les chiffres ci-dessus comprennent les données statistiques indiquées au Tableau G-4 à l'égard des faillites de garants.

TABLEAU G-2 – FAILLITES NON COMMERCIALES SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
(en milliers de dollars)

District	Description des actifs				Faillites ou propositions antérieures	Actifs		Passifs				Déficits \$
	Total des actifs	Aucun element d'actif	Éléments d'actif de moins de \$1,000	Éléments d'actif de \$1,000 ou plus		Garantis \$	Non garantis \$	Total des Passifs \$	Passifs garantis \$	Passifs privilegiés non garantis \$	Autres passifs non garantis \$	
Terre-Neuve	2	2	—	—	—	—	—	257	—	—	257	257
Ile-du-Prince- Édouard	3	3	—	—	—	3	—	20	3	—	17	17
Nouvelle-Écosse	4	2	2	—	—	6	2	150	6	1	143	142
Nouveau-Brunswick	8	7	—	1	—	41	7	100	41	—	59	52
Québec	862	676	88	98	24	2,811	1,393	15,129	2,811	416	11,902	10,925
Ontario	1,540	1,393	85	62	28	3,513	676	21,415	3,513	591	17,311	17,226
Manitoba	32	26	3	3	—	55	25	682	55	5	622	602
Saskatchewan	61	53	2	6	—	362	42	1,521	362	45	1,114	1,117
Alberta	85	70	12	3	2	155	54	1,239	155	23	1,061	1,030
Colombie-Britannique	135	99	23	13	—	463	90	2,232	463	234	1,535	1,679
Total	2,732	2,331	215	186	54	7,409	2,289	42,745	7,409	1,315	34,021	33,047

Remarques: 1. Les évaluations des éléments d'actif sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Les chiffres ci-dessus comprennent les données statistiques indiquées au Tableau G-4 à l'égard des faillites de garants.

TABLEAU G-3 – ANALYSE DES PROPOSITIONS DÉPOSÉES AU COURS DE L'ANNÉE 1970
(en milliers de dollars)

District	Total des propositions déposées en 1970	Propositions reportées de l'année précédente	Propositions rejetées par les créanciers ou le tribunal (1)	Propositions ratifiées par le tribunal en 1970	Propositions n'ayant pas encore été ratifiées par le tribunal le 31 décembre 1970	Actifs (2) \$	Passifs (2) \$	Déficits (2) \$
Terre-Neuve	1	1	1	1	—	29	94	65
Ile-du-Prince-Édouard	—	1	—	1	—	139	90	(49)
Nouvelle-Écosse	3	—	1	2	—	8,511	8,141	(370)
Nouveau-Brunswick	1	—	1	—	—	—	—	—
Québec	221	41	71	152	39	22,927	28,792	5,865
Ontario	64	4	12	42	14	10,736	13,798	3,062
Manitoba	6	2	3	5	—	60	303	243
Saskatchewan	6	—	1	5	—	751	2,103	1,352
Alberta	2	—	1	—	1	—	—	—
Colombie-Britannique	11	—	2	8	1	466	1,089	623
Total	315	49	93	216	55	43,619	54,410	10,791

Remarques: 1. Les propositions rejetées par les créanciers ou le tribunal deviennent des cessions en matière de faillite aux termes de la Loi. Les 93 propositions rejetées d'après le tableau ci-dessus sont inscrites au Tableau G-1 ou G-2 comme faillites.

2. Les montants ci-dessus ne se rapportent qu'aux propositions ratifiées par les tribunaux au cours de l'année 1970.

3. Les évaluations des éléments d'actif sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

TABLEAU G-4 – PROCÉDURES DE FAILLITES À L'ÉGARD DE GARANTS SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
(en milliers de dollars)

Districts	Nombre de garants \$	Actifs		Passifs				Déficits
		Non garantis \$	Garantis \$	Total des passifs \$	Passifs garantis \$	Passifs privilégiés non garantis \$	Autres passifs \$	
Terre-Neuve	1	—	—	243	—	—	243	243
Ile-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	1	—	—	123	—	1	122	123
Nouveau-Brunswick	—	—	—	—	—	—	—	—
Québec	161	1,293	1,632	8,637	1,632	667	6,338	5,712
Ontario	343	355	1,784	11,043	1,784	112	9,147	8,904
Manitoba	5	—	13	202	13	3	186	189
Saskatchewan	20	96	349	3,855	349	36	3,470	3,410
Alberta	14	103	328	889	328	2	559	458
Colombie-Britannique	30	50	262	1,002	262	3	737	690
Total	575	1,897	4,368	25,994	4,368	824	20,802	19,729

Remarques: 1. Les évaluations des éléments d'actif sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Les présentes données statistiques ont été incorporées dans le Tableau G, de même que dans les Tableaux d'appui G-1 et G-2.

TABLEAU G-5 – FAILLITES COMMERCIALES SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970, PAR GENRE D'INDUSTRIE
(en milliers de dollars)

Genre d'industrie	Pourcentage	Nombre de Cas	Actifs déclarés \$	Passifs déclarés			
				Privilégiés \$	Garantis \$	Non garantis \$	Total \$
Industries primaires	3.66	107	1,762	118	3,478	3,699	7,295
Industries manufacturières							
Industries des aliments et boissons		3	67	10	115	331	456
Industries du textile		6	185	24	185	534	743
Industries du vêtement (y compris les tricoteriers) ..		31	3,583	597	3,112	8,160	11,869
Industries du bois (y compris les meubles)		50	1,594	420	1,744	6,753	8,917
Industries du papier et produits connexes (y compris impression et publication)		45	1,405	326	1,481	4,428	6,235
Industries métallurgiques		23	2,059	278	1,207	2,730	4,215
Industries de la machinerie		6	425	39	295	610	944
Industries du matériel de transport		4434	7	35	15	393	
Industries des appareils électriques		4	45	32	56	207	295
Industries des produits minéraux non métalliques ..		1	1	—	10	18	28
Industries chimiques		3	12	5	15	60	80
Autres industries manufacturières		114	7,225	1,414	14,844	20,082	36,340
Total — Toutes les industries manufacturières	9.91	290	16,608	3,180	23,079	44,306	70,565
Industries de la construction							
Entrepreneurs généraux		145	5,899	583	9,529	14,979	25,091
Entrepreneurs spécialisés		323	11,605	2,563	6,441	19,753	28,757
Total — Toutes les industries de la construction	15.99	468	17,504	3,146	15,970	34,732	53,848
Transports, communications et autres services d'utilité publique	5.60	164	3,111	554	4,224	5,880	10,658

TABLEAU G-5 – FAILLITES COMMERCIALES SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970, PAR GENRE D'INDUSTRIE (suite)
(en millier de collars)

Genre d'industrie	Pourcentage	Nombre de cas	Actifs déclarés \$	Passifs déclarés			
				Privilégiés \$	Garantis \$	Non garantis \$	Total \$
Commerces (de gros et de détail)							
Aliments		420	3,907	1,402	4,886	13,437	19,725
Marchandises générales		51	534	61	365	1,657	2,083
Produits et matériel automobiles		239	2,345	1,197	4,576	8,311	14,084
Vêtements et chaussures		197	3,407	553	1,904	6,930	9,387
Quincaillerie		18	110	15	100	344	459
Meubles et accessoires de maison		91	1,625	436	734	4,631	5,801
Médicaments		15	224	40	128	724	892
Autres commerces		468	8,632	1,723	6,921	22,409	31,053
Total – Tous les commerces	51.21	1,499	20,784	5,427	19,614	58,443	83,484
Finances, Assurance et Immeubles	1.91	56	3,631	352	5,950	12,957	19,259
Services							
Éducation, Santé, Bien-Être		18	18	56	79	511	646
Divertissements		45	144	53	271	1,084	1,408
Services commerciaux		96	860	225	1,585	3,057	4,867
Services personnels		130	2,382	1,119	2,233	6,980	10,332
Autres services		54	331	200	2,457	1,606	4,263
Total – Tous les services	11.72	343	3,735	1,653	6,625	13,238	21,516
Total	100.00%	2,927	67,135	14,430	78,940	173,255	266,625

TABLE G-6 – FAILLITES COMMERCIALES SIGNALÉS AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970,
SELON L'IMPORTANCE DES PASSIFS DÉCLARÉS

District	Total		Moins de \$5,000		De \$5,000 à \$24,999		De \$25,000 à \$49,999		De \$50,000 à \$99,999		\$100,000 et plus	
	Sociétés constituées en corporations	Sociétés non constituées en corporations	Sociétés constituées en corporations	Sociétés non constituées en corporations	Sociétés constituées en corporations	Sociétés non constituées en corporations	Sociétés constituées en corporations	Sociétés non constituées en corporations	Sociétés constituées en corporations	Sociétés non constituées en corporations	Sociétés constituées en corporations	Sociétés non constituées en corporations
Terre-Neuve	4	4	—	—	—	3	3	—	—	—	1	1
Ile-du-Prince-Édouard	5	10	1	3	1	5	2	1	1	—	—	1
Nouvelle-Écosse	5	5	—	—	—	1	—	1	2	3	3	—
Nouveau-Brunswick	6	5	—	—	—	3	—	2	2	—	4	—
Québec	520	847	11	32	90	451	113	206	105	110	201	48
Ontario	284	774	7	29	38	441	62	197	62	78	115	29
Manitoba	14	51	—	—	2	24	1	16	2	9	9	2
Saskatchewan	13	62	1	—	—	31	3	20	2	5	7	6
Alberta	34	103	—	5	2	64	4	22	5	9	23	4
Colombie-Britannique	61	120	3	—	9	66	10	38	14	12	25	4
Total	946	1,981	23	69	142	1,088	198	503	195	226	388	95

TABLEAU G-7 – POURCENTAGES COMPARATIFS DE L'ENSEMBLE DES FAILLITES ET PROPOSITIONS SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970

District	Nombre d'actifs	Total des éléments d'actifs	Total des passifs	Total des déficits
Terre-Neuve	.18	.12	.20	.30
Ile-du-Prince-Édouard	.30	.17	.12	.07
Nouvelle-Écosse	.29	6.75	3.93	.52
Nouveau-Brunswick	.34	.52	.54	.57
Québec	41.01	57.79	51.17	43.13
Ontario	44.56	24.00	29.55	36.27
Manitoba	1.72	1.36	1.62	1.93
Saskatchewan	2.38	1.40	3.62	6.31
Alberta	3.75	3.14	3.73	4.44
Colombie-Britannique	5.47	4.75	5.52	6.46
	100.00	100.00	100.00	100.00

TABLEAU G-8 – POURCENTAGES COMPARATIFS DES FAILLITES COMMERCIALES SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970

District	Nombre d'actifs	Éléments d'actifs	Passifs	Déficits
Terre-Neuve	.27	.14	.14	.14
Ile-du-Prince-Édouard	.51	.13	.13	.12
Nouvelle-Écosse	.34	3.37	2.25	.90
Nouveau-Brunswick	.38	.68	.70	.73
Québec	46.70	60.31	53.34	44.89
Ontario	36.15	22.55	27.11	32.63
Manitoba	2.22	1.76	1.84	1.94
Saskatchewan	2.56	1.12	3.58	6.55
Alberta	4.68	4.15	4.62	5.20
Colombie-Britannique	6.19	5.79	6.29	6.90
	100.00	100.00	100.00	100.00

TABLEAU G-9 – POURCENTAGES COMPARATIFS DES FAILLITES NON COMMERCIALES SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970

District	Nombre d'actifs	Éléments d'actifs	Passifs	Déficits
Terre-Neuve	.08	—	.60	.78
Ile-du-Prince-Édouard	.11	.03	.05	.05
Nouvelle-Écosse	.15	.08	.35	.43
Nouveau-Brunswick	.29	.50	.23	.16
Québec	31.55	43.35	35.39	33.06
Ontario	56.37	43.19	50.10	52.12
Manitoba	1.17	.82	1.60	1.82
Saskatchewan	2.23	4.17	3.56	3.38
Alberta	3.11	2.16	2.90	3.12
Colombie-Britannique	4.94	5.70	5.22	5.08
	100.00	100.00	100.00	100.00

GRAPHIQUE II
FAILLITES ET PROPOSITIONS SIGNALÉES AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
INDIQUÉES PAR PROVINCE

Figure I—Selon le nombre des actifs
(5,974)

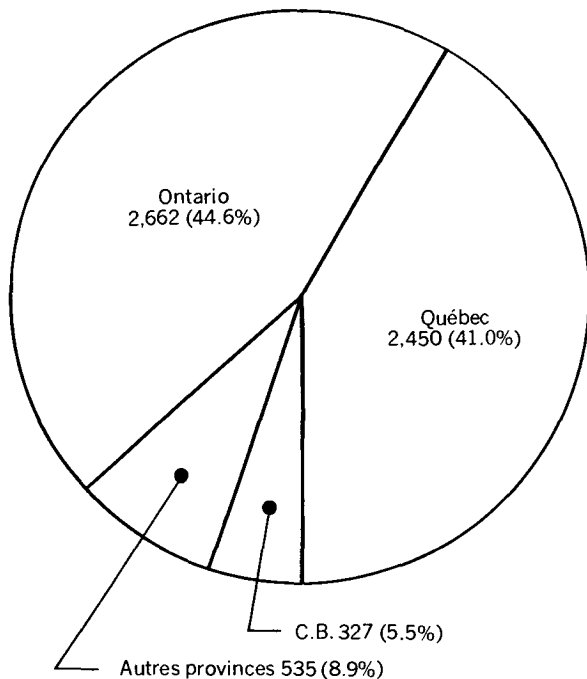
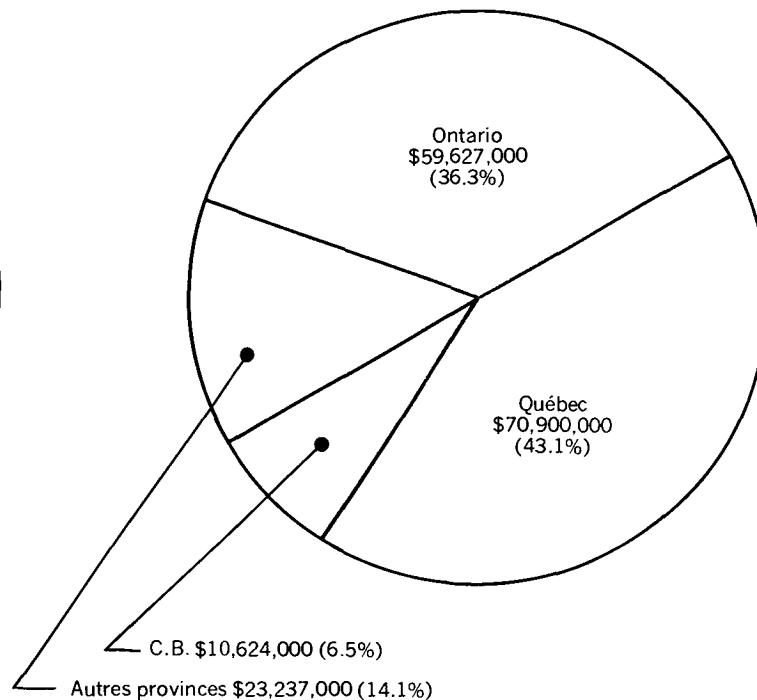


Figure II—Selon les déficits déclarés
par les débiteurs
(\$164,388,000)



**TABLEAU H – ÉTAT RÉCAPITULATIF DE TOUS LES ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE
AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970**
(en milliers de dollars)

District	Nombre d'actifs	Tels qu'évaluées et déclarés par les débiteurs			Réalizations par les créanciers garantis \$	Réalizations (sauf les éléments d'actif donnés en garantie), coûts et dividendes						
		Éléments d'actif non donnés en garantie \$	Créanciers non garantis \$	Déficit \$		Total des réalisations par les syndicats \$	Frais d'administration				Dividendes – Créanciers non garantis	
							Hono-raires légaux \$	Hono-raires des syndicats \$	Autres dépenses \$	Total \$	Privi-légiés \$	Ordi-naires \$
Terre-Neuve	5	205	184	(21)	62	44	—	7	7	14	11	19
Ile-du-Prince-Édouard	5	1	38	37	4	4	—	1	1	2	—	2
Nouvelle-Écosse	19	575	1,097	522	723	140	12	34	9	55	11	74
Nouveau-Brunswick	31	288	945	657	105	158	2	28	12	42	29	87
Québec	2,753	31,190	84,870	53,680	34,471	11,725	614	2,765	2,159	5,538	1,858	4,329
Ontario	1,765	14,925	57,843	42,918	12,679	9,938	485	1,950	1,854	4,289	922	4,727
Manitoba	92	1,029	3,848	2,819	1,676	287	24	76	39	139	52	96
Saskatchewan	92	1,656	3,713	2,057	159	265	45	64	38	147	38	80
Alberta	161	2,229	7,081	4,852	4,545	1,652	118	271	156	545	200	907
Colombie-Britannique	332	5,061	7,109	2,048	2,274	899	43	245	169	457	154	288
Total	5,255	57,159	166,728	109,569	56,698	25,112	1,343	5,441	4,444	11,228	3,275	10,609

Remarques: 1. Les évaluations des éléments d'actif sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.
2. La plupart des procédures terminées en 1970 avaient été entamées au cours des années précédentes.

TABLEAU H-1 – ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
(ACTIFS ADMINISTRÉS EN VERTU DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA LOI)
(en milliers de dollars)

District	Nombre d'actifs	Tels qu'évaluées et déclarés par les débiteurs			Réalizations par les créanciers garantis \$	Réalizations (sauf les éléments d'actif donnés en garantie), coûts et dividendes						
		Éléments d'actif non donnés en garantie \$	Créanciers non garantis \$	Déficit \$		Total des réalisations par les syndics \$	Frais d'administration				Dividendes – Créanciers non garantis	
							Honoraires légaux \$	Honoraires des syndics \$	Autres dépenses \$	Total \$	Privilégiés \$	Ordinaires \$
Terre-Neuve	5	205	184	(21)	62	44	—	7	7	14	11	19
Ile-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	12	424	825	401	542	101	11	23	6	40	11	50
Nouveau-Brunswick	10	250	729	479	80	129	2	20	9	31	26	72
Québec	1,276	21,040	56,022	34,982	32,405	7,917	550	1,863	1,779	4,192	1,429	2,296
Ontario	461	10,858	35,448	24,590	8,998	7,130	406	1,174	1,658	3,238	725	3,167
Manitoba	51	564	2,558	1,994	695	212	17	47	34	98	33	81
Saskatchewan	25	823	2,156	1,333	74	191	25	32	22	79	35	77
Alberta	51	1,678	3,931	2,253	1,764	890	91	174	135	400	98	392
Colombie-Britannique	84	1,558	4,326	2,768	1,878	617	40	153	143	336	122	159
Total	1,975	37,400	106,179	68,779	46,498	17,231	1,142	3,493	3,793	8,428	2,490	6,313

Remarques: 1. Les évaluations des éléments d'actif sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. La plupart des procédures terminées en 1970 avaient été entamées au cours des années précédentes.

TABLEAU H-2 – ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
(ACTIFS ADMINISTRÉS EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION SOMMAIRE DE LA LOI)
(en milliers de dollars)

District	Nombre d'actifs	Tels qu'évaluées et déclarés par les débiteurs			Réalizations par les créanciers garantis \$	Réalizations (sauf les éléments d'actif donnés en garantie), coûts et dividendes						
		Éléments d'actif non donnés en garantie \$	Créanciers non garantis \$	Déficit \$		Total des réalisations par les syndics \$	Frais d'administration				Dividendes – Créanciers non garantis	
							Honoraires légaux \$	Honoraires des syndics \$	Autres dépenses \$	Total \$	Privi-légiés \$	Ordi-naires \$
Terre-Neuve	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ile-du-Prince-Édouard	5	1	38	37	4	—	1	1	2	—	—	2
Nouvelle-Écosse	6	9	71	62	6	3	—	2	1	3	—	—
Nouveau-Brunswick	20	2	153	151	20	11	—	8	2	10	—	1
Québec	1,170	328	11,159	10,831	1,577	855	35	479	142	656	43	156
Ontario	1,264	680	15,857	15,177	2,317	830	22	611	119	752	23	55
Manitoba	37	22	612	590	27	29	3	16	4	23	—	6
Saskatchewan	63	37	949	912	85	39	1	27	6	34	3	2
Alberta	107	132	1,306	1,174	190	222	1	66	13	80	8	134
Colombie-Britannique	245	3,308	2,657	(651)	294	181	1	81	17	99	19	63
Total	2,917	4,519	32,802	28,283	4,520	2,174	63	1,291	305	1,659	96	419

Remarques: 1. Les évaluations des éléments d'actif sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.
2. La plupart des procédures terminées en 1970 avaient été entamées au cours des années précédentes.

TABLEAU H-3 – ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970 (PROPOSITIONS)
(en milliers de dollars)

District	Nombre d'actifs	Tels qu'évalués et déclarés par les débiteurs			Réalizations par les créanciers garantis	Produits, coûts et dividendes							
		Éléments d'actif non donnés en garantie	Créanciers non garantis	Déficit		Total des produits recouvrés par les syndics	Frais d'administration				Dividendes – Créanciers non garantis		
							Honoraires légaux	Honoraires des syndics	Autres dépenses	Total	Privi-légiés	Ordi-naires	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Terre-Neuve	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ile-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	1	142	201	59	175	36	1	9	2	12	—	24	
Nouveau-Brunswick	1	36	63	27	5	18	—	—	1	1	3	14	
Québec	307	9,882	17,689	7,867	489	2,953	29	423	238	690	386	1,877	
Ontario	40	3,387	6,538	3,151	1,364	1,978	57	165	77	299	174	1,505	
Manitoba	4	443	678	235	954	46	4	13	1	18	19	9	
Saskatchewan	4	796	608	(188)	—	35	19	5	10	34	—	1	
Alberta	3	419	1,844	1,425	2,591	540	26	31	8	65	94	381	
Colombie-Britannique	3	195	126	(69)	102	101	2	11	9	22	13	66	
Total	363	15,240	27,747	12,507	5,680	5,707	138	657	346	1,141	689	3,877	

Remarques: 1. Les évaluations des éléments d'actif sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.
2. La plupart des procédures terminées en 1970 avaient été entamées au cours des années précédentes.

TABLEAU H-4 – ÉTAT RÉCAPITULATIF DE TOUS LES ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
RÉALISATIONS, DIVIDENDES ET FRAIS D'ADMINISTRATION
(en milliers de dollars)

District	Nombre d'actifs	Passifs déclarés dus aux créanciers sans garantie ⁽¹⁾ \$	Réalizations par les syndics		Dividendes versés aux créanciers sans garantie ⁽²⁾		Frais d'administration							
			Montant \$	% des passifs déclarés	Montant \$	% des passifs déclarés	Total		Honoraires légaux		Honoraires des syndics		Autres dépenses	
							Montant \$	% des réalisations	Montant \$	% des réalisations	Montant \$	% des réalisations	Montant \$	% des réalisations
Terre-Neuve	5	184	44	23.9	30	16.3	14	31.8	—	—	7	15.9	7	15.9
Ile-du-Prince-Édouard	5	38	4	10.5	2	5.3	2	50.0	—	—	1	25.0	1	25.0
Nouvelle-Écosse	19	1,097	140	12.8	85	7.7	55	39.3	12	8.6	34	24.3	9	6.4
Nouveau-Brunswick	31	945	158	16.7	116	12.3	42	26.6	2	1.3	28	17.7	12	7.6
Québec	2,753	84,870	11,725	13.8	6,187	7.3	5,538	47.2	614	5.2	2,765	23.6	2,159	18.4
Ontario	1,765	57,843	9,938	17.2	5,649	9.8	4,289	43.2	485	4.9	1,950	19.6	1,854	18.7
Manitoba	92	3,848	287	7.5	148	3.8	139	48.5	24	8.4	76	26.5	39	13.6
Saskatchewan	92	3,713	265	7.1	118	3.2	147	55.5	45	17.0	64	24.2	38	14.3
Alberta	161	7,081	1,652	23.3	1,107	15.6	545	33.0	118	7.1	271	16.4	156	9.4
Colombie-Britannique	332	7,109	899	12.6	442	6.2	457	50.8	43	4.8	245	27.3	169	18.7
Total	5,255	166,728	25,112	15.1	13,884	8.3 ⁽³⁾	11,228	44.7	1,343	5.3	5,441	21.7	4,444	17.7

Remarques: 1. Incluant les créanciers privilégiés et ordinaires. Les évaluations des passifs sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Dividendes bruts avant la déduction du prélèvement de 2% en vertu de l'article 118 de la Loi (S.R.C. 1970 – auparavant article 106).

3. Les Tableaux H-8 à H-11 donnent une ventilation des dividendes versés aux créanciers privilégiés et autres créanciers sans garantie.

TABLEAU H-5 — ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
(EN VERTU DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA LOI)
RÉALISATIONS, DIVIDENDES ET FRAIS D'ADMINISTRATION
(en milliers de dollars)

District	Nombre d'actifs	Passifs déclarés dus aux créanciers sans garantie ⁽¹⁾ \$	Réalizations par les syndicats		Dividendes versés aux créanciers sans garantie ⁽²⁾		Frais d'administration							
			Montant \$	% des passifs déclarés	Montant \$	% des passifs déclarés	Total		Honoraires légaux		Honoraires des syndicats		Autres dépenses	
							Montant \$	% des réalisations	Montant \$	% des réalisations	Montant \$	% des réalisations	Montant \$	% des réalisations
Terre-Neuve . . .	5	184	44	23.9	30	16.3	14	31.8	—	—	7	15.9	7	15.9
Ile-du-Prince-Édouard . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	12	825	101	12.2	61	7.4	40	39.6	11	10.9	23	22.8	6	5.9
Nouveau-Brunswick . . .	10	729	129	17.7	98	13.4	31	24.0	2	1.6	20	15.5	9	7.0
Québec	1,276	56,022	7,917	14.1	3,725	6.6	4,192	52.9	550	6.9	1,863	23.5	1,779	22.5
Ontario	461	35,448	7,130	20.1	3,892	11.0	3,238	45.4	406	5.7	1,174	16.5	1,658	23.3
Manitoba	51	2,558	212	8.3	114	4.5	98	46.2	17	8.0	47	22.2	34	16.0
Saskatchewan	25	2,156	191	8.9	112	5.2	79	41.4	25	13.1	32	16.8	22	11.5
Alberta	51	3,931	890	22.6	490	12.5	400	45.0	91	10.2	174	19.6	135	15.2
Colombie-Britannique . . .	84	4,326	617	14.3	281	6.5	336	54.5	40	6.5	153	24.8	143	23.2
Total	1,975	106,179	17,231	16.2	8,803	8.3 ⁽³⁾	8,428	48.9	1,142	6.6	3,493	20.3	3,793	22.0

Remarques: 1. Incluant les créanciers privilégiés et ordinaires. Les évaluations des passifs sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Dividendes bruts avant la déduction du prélèvement de 2% en vertu de l'article 118 de la Loi (S.R.C. 1970 — auparavant article 106).

3. Les Tableaux H-8 à H-11 donnent une ventilation des dividendes versés aux créanciers privilégiés et autres créanciers sans garantie.

TABLEAU H-6 — ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
(EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION SOMMAIRE DE LA LOI)
RÉALISATIONS, DIVIDENDES ET FRAIS D'ADMINISTRATION
(en milliers de dollars)

District	Nombre d'actifs	Passifs déclarés dus aux créanciers sans garantie ⁽¹⁾ \$	Réalizations par les syndicats		Dividendes versés aux créanciers sans garantie ⁽²⁾		Frais d'administration							
			Montant \$	% des passifs déclarés	Montant \$	% des passifs déclarés	Total		Honoraires légaux		Honoraires des syndicats		Autres dépenses	
							Montant \$	% des réalisations	Montant \$	% des réalisations	Montant \$	% des réalisations	Montant \$	% des réalisations
Terre-Neuve . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ile-du-Prince-Édouard . . .	5	38	4	10.5	2	5.3	2	50.0	—	—	1	25.0	1	25.0
Nouvelle-Écosse	6	71	3	4.2	—	—	3	100.0	—	—	2	66.7	1	33.3
Nouveau-Brunswick . . .	20	153	11	7.2	1	0.7	10	90.9	—	—	8	72.7	2	18.2
Québec	1,170	11,159	855	7.7	199	1.8	656	76.7	35	4.1	479	56.0	142	16.6
Ontario	1,264	15,857	830	5.2	78	0.5	752	90.6	22	2.7	611	73.6	119	14.3
Manitoba	37	612	29	4.7	6	1.0	23	79.3	3	10.3	16	55.2	4	13.8
Saskatchewan	63	949	39	4.1	5	0.5	34	87.2	1	2.6	27	69.2	6	15.4
Alberta	107	1,306	222	17.0	142	10.9	80	36.0	1	0.4	66	29.7	13	5.9
Colombie-Britannique . . .	245	2,657	181	6.8	82	3.1	99	54.7	1	0.5	81	44.8	17	9.4
Total	2,917	32,802	2,174	6.6	515	1.6 ⁽³⁾	1,659	76.3	63	2.9	1,291	59.4	305	14.0

Remarques: 1. Incluant les créanciers privilégiés et ordinaires. Les évaluations des passifs sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Dividendes bruts avant la déduction du prélèvement de 2% en vertu de l'article 118 de la Loi (S.R.C. 1970 — auparavant article 106).

3. Les Tableaux H-8 à H-11 donnent une ventilation des dividendes versés aux créanciers privilégiés et autres créanciers sans garantie.

TABLEAU H-7 – ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970 (PROPOSITIONS)
 PRODUITS, DIVIDENDES ET FRAIS D'ADMINISTRATION
 (en milliers de dollars)

District	Nombre d'actifs	Passifs déclarés dus aux créanciers sans garantie ⁽¹⁾ \$	Produits confiés aux syndicis		Dividendes versés aux créanciers sans garantie ⁽²⁾		Frais d'administration							
			Montant \$	% des passifs déclarés	Montant \$	% des passifs déclarés	Total		Honoraires légaux		Honoraires des syndicis		Autres dépenses	
							Montant \$	% des produits	Montant \$	% des produits	Montant \$	% des produits	Montant \$	% des produits
Terre-Neuve ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ile-du-Prince-Édouard ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	1	201	36	17.9	24	11.9	12	33.3	1	2.7	9	25.0	2	5.6
Nouveau-Brunswick ..	1	63	18	28.6	17	27.0	1	5.6	—	—	—	—	1	5.6
Québec	307	17,689	2,953	16.7	2,263	12.8	690	23.4	29	1.0	423	14.3	238	8.1
Ontario	40	6,538	1,978	30.3	1,679	25.7	299	15.1	57	2.9	165	8.3	77	3.9
Manitoba	4	678	46	6.8	28	4.1	18	39.1	4	8.7	13	28.3	1	2.1
Saskatchewan ..	4	608	35	5.8	1	0.2	34	97.1	19	54.3	5	14.2	10	28.6
Alberta	3	1,844	540	29.3	475	25.8	65	12.0	26	4.8	31	5.7	8	1.5
Colombie-Britannique ..	3	126	101	80.2	79	62.7	22	21.8	2	2.0	11	10.9	9	8.9
Total	363	27,747	5,707	20.6	4,566	16.5 ⁽³⁾	1,141	20.0	138	2.4	657	11.5	346	6.1

Remarques: 1. Incluant les créanciers privilégiés et ordinaires. Les évaluations des passifs sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Dividendes bruts avant la déduction du prélèvement de 2% en vertu de l'article 118 de la Loi (S.R.C. 1970 — auparavant article 106).

3. Les Tableaux H-8 à H-11 donnent une ventilation des dividendes versés aux créanciers privilégiés et autres créanciers sans garantie.

TABLEAU H-8 — ANALYSE DES DIVIDENDES VERSÉS AUX CRÉANCIERS PRIVILÉGIÉS ET AUTRES CRÉANCIERS SANS GARANTIE
 POUR TOUS LES ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
 (en milliers de dollars)

	Nombre d'actifs	Passifs déclarés dus aux créanciers sans garantie ⁽¹⁾			Dividendes versés aux créanciers sans garantie					
		Privilégiés \$	Autres \$	Total \$	Privilégiés \$	%	Autres \$	%	Total \$	%
Terre-Neuve	5	8	176	184	11	137.5 ⁽²⁾	19	10.8	30	16.3
Ile-du-Prince-Édouard	5	—	38	38	—	—	2	5.3	2	5.3
Nouvelle-Écosse	19	16	1,081	1,097	11	68.8	74	6.8	85	7.7
Nouveau-Brunswick	31	35	910	945	29	82.9	87	9.7	116	12.3
Québec	2,753	6,094	68,776	84,870	1,858	30.5	4,329	5.5	6,187	7.3
Ontario	1,765	3,386	54,457	57,843	922	27.2	4,727	8.7	5,649	9.8
Manitoba	92	109	3,739	3,848	52	47.7	96	2.6	148	3.8
Saskatchewan	92	325	3,388	3,713	38	11.7	80	2.4	118	3.2
Alberta	161	1,020	6,061	7,081	200	19.6	907	15.0	1,107	15.6
Colombie-Britannique	332	578	6,531	7,109	154	26.6	288	4.4	442	6.2
Total	5,255	11,571	155,157	166,728	3,275	28.3	10,609	6.8	13,884	8.3

Remarques: 1. Les évaluations des passifs sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Dans leurs rapports initiaux, les débiteurs ont sous-évalué les passifs dus aux créanciers privilégiés. On a calculé le pourcentage d'après les montants qu'ils ont déclarés.

TABLEAU H-9 – ANALYSE DES DIVIDENDES VERSÉS AUX CRÉANCIERS PRIVILÉGIÉS ET AUTRES CRÉANCIERS SANS GARANTIE
 POUR LES ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
 EN VERTU DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA LOI
 (en milliers de dollars)

	Nombre d'actifs	Passifs déclarés dus aux créanciers sans garantie ⁽¹⁾			Dividendes versés aux créanciers sans garantie					
		Privilégiés \$	Autres \$	Total \$	Privilégiés \$	%	Autres \$	%	Total \$	%
Terre-Neuve	5	8	176	184	11	137.5 ⁽²⁾	19	10.8	30	16.3
Ile-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	12	16	809	825	11	68.8	50	6.2	61	7.4
Nouveau-Brunswick	10	24	705	729	26	108.3 ⁽²⁾	72	10.2	98	13.4
Québec	1,276	4,560	51,462	56,022	1,429	31.3	2,296	4.5	3,725	6.6
Ontario	461	2,329	33,119	35,448	725	31.1	3,167	9.6	3,892	11.0
Manitoba	51	97	2,461	2,558	33	34.0	81	3.3	114	4.5
Saskatchewan	25	159	1,997	2,156	35	22.0	77	3.9	112	5.2
Alberta	51	600	3,331	3,931	98	16.3	392	11.8	490	12.5
Colombie-Britannique	84	291	4,035	4,326	122	41.9	159	3.9	281	6.5
Total	1,975	8,084	98,095	106,179	2,490	30.8	6,313	6.4	8,803	8.3

Remarques: 1. Les évaluations des passifs sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Dans leurs rapports initiaux, les débiteurs ont sous-évalué les passifs dus aux créanciers privilégiés. On a calculé le pourcentage d'après les montants qu'ils ont déclarés.

**TABLEAU H-10 – ANALYSE DES DIVIDENDES VERSÉS AUX CRÉANCIERS PRIVILÉGIÉS ET AUTRES CRÉANCIERS SANS GARANTIE
POUR LES ACTIFS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970 EN
VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION SOMMAIRE DE LA LOI**
(en milliers de dollars)

	Nombre d'actifs	Passifs déclarés dus aux créanciers sans garantie ⁽¹⁾			Dividendes versés aux créanciers sans garantie					
		Privilégiés \$	Autres \$	Total \$	Privilégiés \$	%	Autres \$	%	Total \$	%
Terre-Neuve	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ile-du-Prince-Édouard	5	—	38	38	—	—	2	5.3	2	5.3
Nouvelle-Écosse	6	—	71	71	—	—	—	—	—	—
Nouveau-Brunswick	20	6	147	153	—	—	1	0.7	1	0.7
Québec	1,170	300	10,859	11,159	43	14.3	156	1.4	199	1.8
Ontario	1,264	499	15,358	15,857	23	4.6	55	0.4	78	0.5
Manitoba	37	1	611	612	—	—	6	1.0	6	1.0
Saskatchewan	63	69	880	949	3	4.3	2	0.2	5	0.5
Alberta	107	133	1,173	1,306	8	6.0	134	11.4	142	10.9
Colombie-Britannique	245	268	2,389	2,657	19	7.1	63	2.6	82	3.1
Total	2,917	1,276	31,526	32,802	96	7.5	419	1.3	515	1.6

Remarques: 1. Les évaluations des passifs sont fournies par les débiteurs; elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Dans leurs rapports initiaux, les débiteurs ont sous-évalué les passifs dus aux créanciers privilégiés. On a calculé le pourcentage d'après les montants qu'ils ont déclarés.

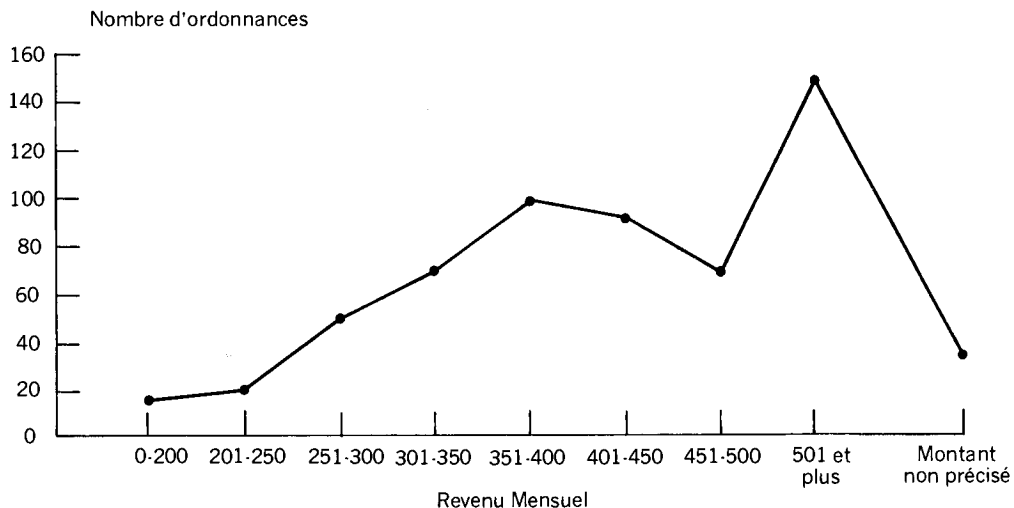
TABLEAU H-11 – ANALYSE DES DIVIDENDES VERSÉS AUX CRÉANCIERS PRIVILÉGIÉS ET AUTRES CRÉANCIERS SANS GARANTIE
À L'ÉGARD DES PROPOSITIONS DONT L'ADMINISTRATION A ÉTÉ COMPLÉTÉE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
(en milliers de dollars)

	Nombre d'actifs	Passifs déclarés dus aux créanciers sans garantie ⁽¹⁾			Dividendes versés aux créanciers sans garantie					
		Privilégiés \$	Autres \$	Total \$	Privilégiés \$	%	Autres \$	%	Total \$	%
Terre-Neuve	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ile-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	1	—	201	201	—	—	24	11.9	24	11.9
Nouveau-Brunswick	1	5	58	63	3	60.0	14	24.1	17	27.0
Québec	307	1,234	16,455	17,689	386	31.3	1,877	11.4	2,263	12.8
Ontario	40	558	5,980	6,538	174	31.2	1,505	25.2	1,679	25.7
Manitoba	4	11	667	678	19	172.7 ⁽²⁾	9	1.3	28	4.1
Saskatchewan	4	97	511	608	—	—	1	0.2	1	0.2
Alberta	3	287	1,557	1,844	94	32.6	381	24.5	475	25.8
Colombie-Britannique	3	19	107	126	13	68.4	66	61.7	79	62.7
Total	363	2,211	25,536	27,747	689	31.2	3,877	15.2	4,566	16.5

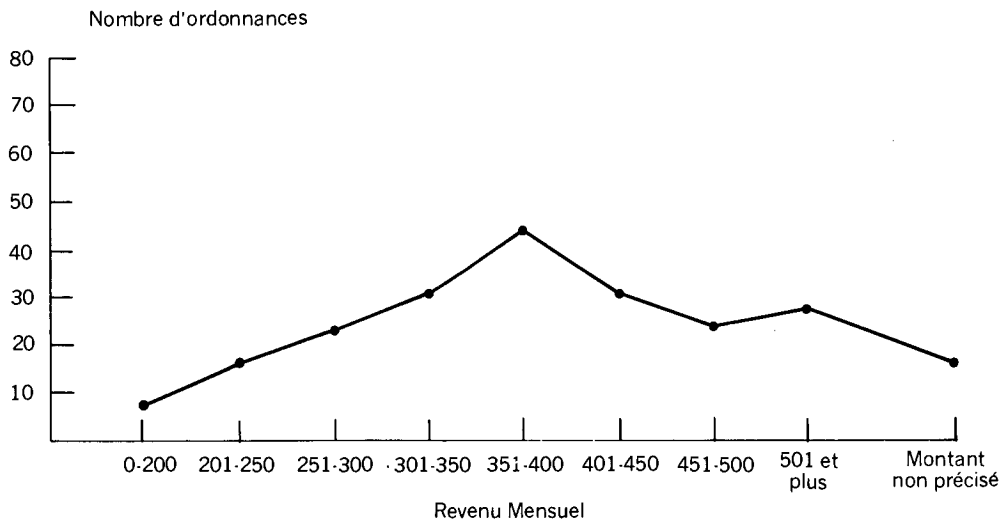
Remarques: 1. Les évaluations des passifs sont fournies par les débiteurs: elles sont incomplètes et sujettes à caution.

2. Dans leurs rapports initiaux, les débiteurs ont sous-évalué les passifs dus aux créanciers privilégiés. On a calculé le pourcentage d'après les montants qu'ils ont déclarés.

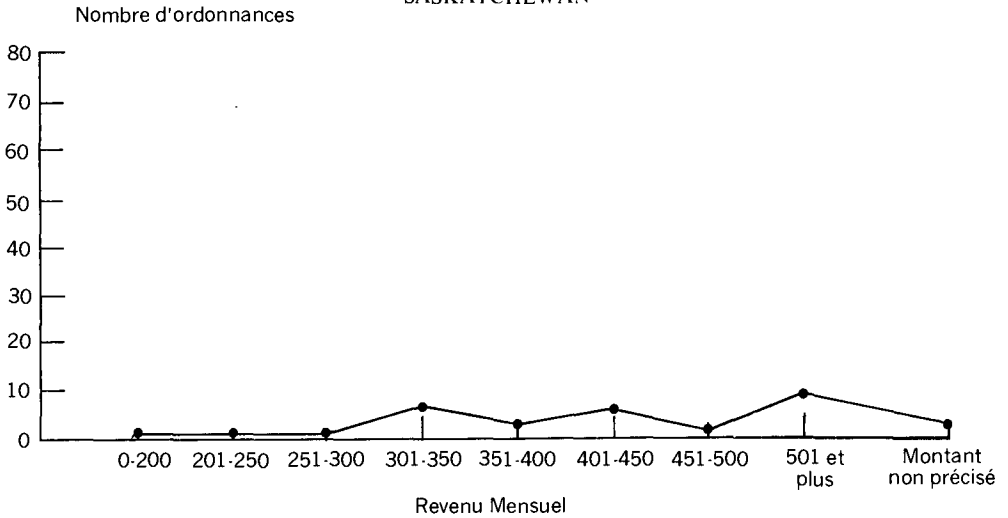
GRAPHIQUE III—PARTIE X—CLASSEMENT DES ORDONNANCES SELON LE REVENU FAMILIAL MENSUEL AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970 ALBERTA



GRAPHIQUE III—PARTIE X—CLASSEMENT DES ORDONNANCES SELON LE REVENU FAMILIAL MENSUEL AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970 MANITOBA



**GRAPHIQUE III—PARTIE X—CLASSEMENT DES ORDONNANCES SELON LE REVENU
FAMILIAL MENSUEL AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
SASKATCHEWAN**



**GRAPHIQUE III—PARTIE X—CLASSEMENT DES ORDONNANCES SELON LE REVENU
FAMILIAL MENSUEL AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970
COLOMBIE-BRITANNIQUE**

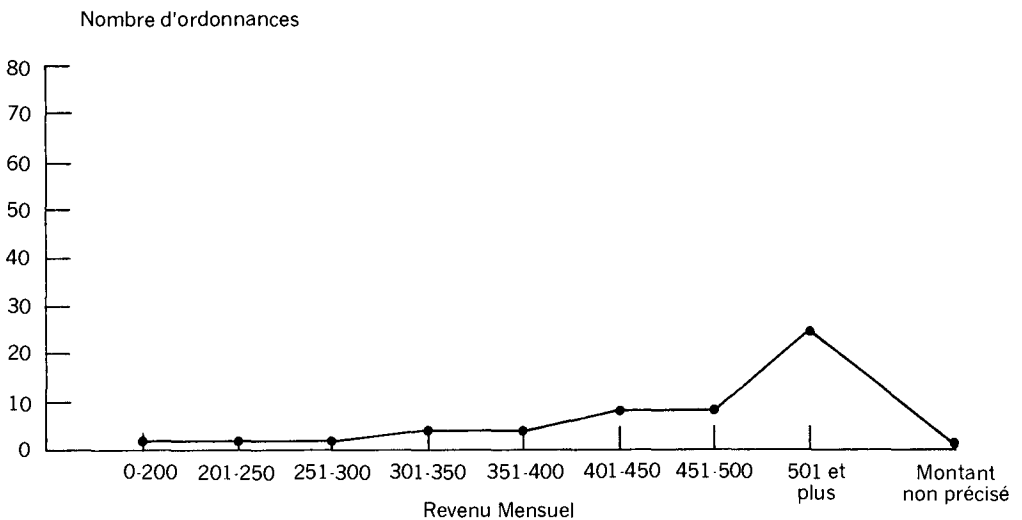


TABLEAU I – PARTIE X
CLASSEMENT DES ORDONNANCES SELON LE MONTANT DU REVENU MENSUEL AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970

Montant du revenu familial mensuel	ALBERTA		MANITOBA		SASKATCHEWAN		COLOMBIE-BRITANNIQUE	
	Nombre d'ordon- nances	Pour- centage	Nombre d'ordon- nances	Pourcen- tage	Nombre d'ordon- nances	Pourcen- tage	Nombre d'ordon- nances	Pourcen- tage
\$ 0 – 200	16	2.7	5	2.4	1	3.0	2	3.6
201 – 250	20	3.4	16	7.6	1	3.0	2	3.6
251 – 300	49	8.3	21	10.0	1	3.0	2	3.6
301 – 350	67	11.4	30	14.4	7	21.2	4	7.1
351 – 400	100	17.0	42	20.1	3	9.1	4	7.1
401 – 450	96	16.4	30	14.4	6	18.2	8	14.3
451 – 500	65	11.1	24	11.5	2	6.1	8	14.3
501 et plus	142	24.2	26	12.4	9	27.3	25	44.6
Montant non précisé ..	32	5.5	15	7.2	3	9.1	1	1.8
Total des ordonnances	587	100.0%	209	100.0%	33	100.0%	56	100.0%

Remarque: Voir également Graphique III.

TABLEAU J – PARTIE X
CLASSEMENTS DES ORDONNANCES SELON LES PASSIFS AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970

Passifs	ALBERTA		MANITOBA		SASKATCHEWAN		COLOMBIE-BRITANNIQUE	
	Nombre d'ordonnances	Pourcentage	Nombre d'ordonnances	Pourcentage	Nombre d'ordonnances	Pourcentage	Nombre d'ordonnances	Pourcentage
\$ 0 – 999	26	4.4	17	8.1	3	9.1	1	1.8
1,000 – 1,999	83	14.1	60	28.7	7	21.2	8	14.3
2,000 – 2,999	106	18.1	57	27.3	6	18.2	11	19.6
3,000 – 3,999	124	21.1	30	14.3	4	12.1	8	14.3
4,000 – 4,999	92	15.7	16	7.7	3	9.1	8	14.3
5,000 – 5,999	52	8.9	8	3.8	3	9.1	5	8.9
6,000 – 6,999	29	5.0	3	1.4	3	9.1	8	14.3
7,000 – 7,999	26	4.4	2	1.0	—	—	4	7.1
8,000 et plus	36	6.1	2	1.0	1	3.0	2	3.6
Montant non précisé .	13	2.2	14	6.7	3	9.1	1	1.8
Total des ordonnances	587	100.0%	209	100.0%	33	100.0%	56	100.0%

TABLEAU K – PARTIE X
CLASSEMENT DES ORDONNANCES SELON LE MONTANT DES VERSEMENTS
MENSUELS AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970

Montant des versements mensuels	Nombre d'ordonnances			
	Alberta	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
\$ 0 – 20	8	1	—	1
21 – 30	16	4	—	—
31 – 40	23	1	3	4
41 – 50	44	5	3	—
51 – 60	49	4	3	3
61 – 70	168	141	10	18
71 – 80	58	19	2	2
81 – 90	42	12	2	1
91 – 100	21	5	2	3
101 – 150	51	10	5	12
151 – 200	21	5	1	7
201 et plus	28	1	2	5
Montant non précisé	58	1	—	—
Total des ordonnances	587	209	33	56

TABLEAU L – PARTIE X
CLASSEMENT DES ORDONNANCES SELON LA DURÉE DES VERSEMENTS
MENSUELS AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE 1970

Durée des versements mensuels	Nombre d'ordonnances			
	Alberta	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
1 – 6 mois	4	—	—	1
7 – 12 mois	8	—	—	—
13 – 18 mois	21	2	2	3
19 – 24 mois	54	4	2	4
25 – 30 mois	54	2	3	4
31 – 36 mois	197	161	13	35
37 – 48 mois	65	18	3	5
49 – 60 mois	44	14	2	2
61 – 72 mois	23	—	—	1
73 – 84 mois	18	4	2	1
85 – 96 mois	8	1	1	—
97 mois et plus	33	—	4	—
Mois non précisés	58	3	1	—
Total des ordonnances	587	209	33	56

Chapitre 5

PERSONNEL ET DONNÉES STATISTIQUES FINANCIÈRES

Les tableaux et données statistiques qui suivent ont trait aux travaux du bureau du surintendant des faillites pendant l'exercice clos le 31 mars 1971.

TABLEAU M – EFFECTIFS AU 31 MARS,
de 1967 à 1971

Catégories des employés	1967	1968	1969	1970	1971
Bureau chef					
Direction	4	4	4	4	4
Personnel administratif et professionnel	9	16	16	22	18
Commis aux écritures et sténographes	19	44	44	35	26
Total au bureau chef	32	64	64	61	48
Bureaux régionaux					
Direction	3	3	3	3	3
Personnel administratif et professionnel	24	26	26	32	38
Commis aux écritures et sténographes	10	14	14	17	24
Total aux bureaux régionaux	37	43	43	52	65
Total	69	107	107	113	113

Recettes

Les sommes perçues par le surintendant des faillites au cours de l'exercice clos le 31 mars, 1971, sont indiquées ci-dessous. Les recettes ont augmenté de \$45,848 par rapport à l'année précédente:

1. Droits payés par les syndic de faillite à l'égard des nouvelles licences et des renouvellements annuels (article 9(4))*	\$ 30,400
2. Prélèvement de 2 p. 100 sur les dividendes versés aux créanciers par le syndic (article 118)*	409,558
3. Honoraires des séquestres officiels	62,866
Total	<u>\$502,824</u>

Dépenses

Les dépenses de l'année financière 1971 se sont élevées à \$1,297,317, les augmentations étant surtout attribuables aux traitements et salaires.

* S.R.C. 1970

**TABLEAU N – CRÉDITS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 1971**

	Crédits \$	Dépenses \$	Solde non dépensé \$
Personnel	\$1,095,000	\$ 936,714	\$158,286
Transport et Communications	62,000	67,773	(5,773)
Information	11,000	9,626	1,374
Services professionnels et spéciaux	119,200	215,198	(95,998)
Location	29,000	17,481	11,519
Achats, services de réparation et d'entretien	1,500	1,846	(346)
Services d'utilité publique, fournitures et approvisionnements	20,500	17,283	3,217
Acquisition de machines et de matériel	18,100	28,523	(10,423)
Toutes autres dépenses	11,700	2,873	8,827
Total	1,368,000	1,297,317	70,683

**TABLEAU O – ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES ET DÉPENSES
POUR LES ANNÉES 1966-1967 à 1970-1971**

Années	Recettes	Dépenses
1966-67	\$ 285,316	\$ 274,733
1967-68	363,383	797,049
1968-69	412,674	928,026
1969-70	456,976	994,109
1970-71	502,824	1,297,317

Appendice— I

LISTE DES BULLETINS AUX SYNDICS

<i>Bulletin n°</i>	<i>Sujet</i>
1966-1	Bilan (formule 61)
1966-2	Syndics conjoints
1966-3	Délégation de fonctions et établissement de personnes autorisées à signer
1966-4	Bill S-17, Loi modifiant la Loi sur la faillite
1966-5	Avances sur la rémunération du syndic
1966-6	Cautionnement concernant l'exécution des fonctions du syndic
1966-7	Réorganisation de la Direction des faillites

1967-8	Présentation de l'État des recettes et des déboursés, article 111 (Loi sur la faillite)
1967-9	Avis aux faillis au sujet de leurs devoirs et de leur situation tant qu'ils ne sont pas libérés
1968-10	Modifications aux Règles et formules relatives à la faillite au 5 juin 1968
1969-11	Le rapport préliminaire du syndic aux créanciers
1970-12	Vente des éléments d'actifs – Publication des appels d'offres et ouverture des soumissions

Appendice – II

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du surintendant des faillites pour l'exercice clos le 31 mars 1970

Introduction du surintendant des faillites

Chapitre 1. Faits saillants de l'activité du bureau du surintendant des faillites

2. Plaintes, enquêtes et poursuites
3. Octroi de licences aux syndics de faillite
4. Données statistiques et tableaux pour l'année
5. Personnel et données statistiques financières

Rapport du surintendant des faillites pour l'exercice clos le 31 mars 1969

Introduction du surintendant des faillites

Chapitre 1. Participation des créanciers à l'administration des faillites

2. Faits saillants de l'activité du bureau du surintendant des faillites
3. Plaintes, enquêtes et poursuites
4. Octroi des licences aux syndics de faillite
5. Données statistiques et tableaux pour l'année
6. Personnel et données statistiques financières

**Rapport du surintendant des faillites pour l'exercice
clos le 31 mars 1968**

Introduction du surintendant des faillites

Chapitre 1. La Législation en matière de faillite et d'insolvabilité

2. La Direction des faillites
3. Le "Milieu" de la faillite
4. Plaintes et Enquêtes
5. Poursuites judiciaires
6. Dividendes non réclamés et fonds non distribués
7. Index des noms des Administrateurs et Officiers des Corporations en faillite
8. Données statistiques annuelles et Tableaux
9. Partie X de la Loi sur la faillite

**Rapport du surintendant des faillites pour l'exercice
clos le 31 mars 1967**

Chapitre 1. La Loi sur la faillite

- A. But
- B. Modifications
 - Pouvoirs d'enquête
 - Articles 3A et 3B
 - Autres modifications législatives
- C. Bureaux régionaux
- D. Plaintes et enquêtes
- E. Octroi de licences de syndics
- F. Bulletins aux syndics
- G. Statistiques
 - (a) Faillites signalées, terminées et inventaires – renseignements généraux
 - (b) Faillites signalées
 - (c) Faillites terminées
2. La Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies
3. La Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers
4. La Loi sur les liquidations
5. Revenus et dépenses
6. Personnel administratif